







La loi en droit de la

XXXº Journée nationale de l'association Henri Capitant

Colloque organisé par le Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles d'Aix Marseille Université et l'association Henri Capitant

Direction scientifique: Vincent Egéa



Vendredi 12 septembre 2025

de 9h00 à 17h00

Aix-en-Provence Amphithéâtre Mirabeau

Entrée gratuite mais inscription obligatoire au : https://amu.azur-colloque.fr/inscription/fr/355/inscription

Informations: aurore.benezet@univ-amu.fr

Accueil

Vincent Mazeaud, Vice-Doyen de la Faculté de droit

Philippe Dupichot, Président de l'Association Henri Capitant

Caroline Siffrein-Blanc, Directrice adjointe du LDPSC, responsable de l'axe « Personnes »

Matinée

De quelques tendances législatives contemporaines

PRÉSIDENCE: Emmanuel Putman, Professeur à Aix Marseille Université

Rapport introductif

La technique législative en droit de la famille

Vincent Egéa, Professeur à Aix Marseille Université

L'européanisation du droit de la famille

Emmanuelle Bonifay, Maître de conférences à Aix Marseille Université

La pénalisation du droit de la famille

Jean-Baptiste Perrier, Doyen de la faculté de droit d'Aix Marseille Université

La processualisation du droit de la famille

Maxime Scheffer, Maître de conférences à l'Université de Nice

La contractualisation du droit de la famille

Charlotte Goldie-Genicon, Professeur à l'Université de Nantes

Après-midi

Des thèmes centraux dans la législation contemporaine

PRÉSIDENCE : Philippe Dupichot, Professeur à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne

L'état civil

Pierre Dauptain, Notaire à Cachan

La vulnérabilité

Gilles Raoul-Cormeil, Professeur à l'Université de Caen

Le logement,

Julie Souhami, Maître de conférences à Aix Marseille Université

Le patrimoine

Christophe Vernières, *Professeur à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne*

La bioéthique

Claire Sejean-Chazal, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord

Rapport de synthèse

Alain Benabent, Agrégé des Facultés de droit, Avocat aux Conseils